Voici ce que disent <u>Louis GILLE</u>, <u>Alphonse</u> <u>OOMS</u> et <u>Paul DELANDSHEERE</u> dans *Cinquante mois d'occupation allemande* (Volume 4 : 1918) du

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 1918

Fumer un cigare, entre amis, en dégustant une vieille bouteille de « *gueuze* » : pour un Bruxellois, quel souvenir des splendeurs d'autrefois !

Les cigares sont maintenant pour les enrichis de la guerre. Un « bon » coûte 1 fr.50, 2 francs, et encore n'est-ce le plus souvent qu'un cigare en tabac du pays entouré d'une unique feuille de tabac exotique. Celui-ci a presque totalement disparu de nos marchés. Les fabricants travaillé leurs stocks, mais ne peuvent plus rien importer depuis bientôt deux ans. Et pour les d'accaparer le tabac indigène empêcher réquisitionné pour la pipe du soldat allemand, ordre leur a été donné depuis la dernière récolte de fermer leurs ateliers. Aussi un cigare d'avant la guerre est-il sans prix. Un de mes amis a conservé quelques havanes authentiques : on lui en a offert 20 francs pièce!

On en est venu à ces prix petit-à-petit, à mesure que les stocks s'épuisaient et que les réquisitions allemandes devenaient plus sévères. Je me souviens qu'en 1915 les fumeurs étaient très irrités de ce qu'on leur demandait dans les

magasins 15 centimes pour un cigare vendu 10 centimes avant la guerre; aujourd'hui, on leur en demanderait plusieurs francs!

Mis dans l'impossibilité de se payer encore des cigares, la plupart des fumeurs se sont rabattus sur la pipe et - je crois bien l'avoir noté déjà -, il n'y a plus personne maintenant qui craigne de se montrer dans la rue le « brûle-gueule » en bouche. Hélas, le tabac pour la pipe a atteint, lui aussi, des prix inabordables. Les récoltes sont « saisies » par l'autorité allemande ; on ne vend plus ouvertement que du tabac provenant de récoltes antérieures à l'arrêté de saisie ou du moins qui est censé en provenir. La fraude est énorme : on récolte beaucoup plus de tabac qu'on n'en déclare, en dépit de toutes les mesures de contrôle l'autorité allemande, dont il n'est pas très difficile tromper la vigilance d'acheter de ou complaisance. Mais les risques que courent les les fraudeurs producteurs et fraudeurs transporteurs ont pour effet de faire monter les prix. Un kilo de Semois, première qualité, se payait, il y a deux mois, à Oby-sur-Semois, 110 francs le kilo ; cela le met, vendu à Bruxelles, au prix de 150 francs. Il est impossible de se procurer actuellement, à Bruxelles, dans le détail, du tabac à moins de 80 francs le kilo, même en se contentant du plus médiocre.

Il s'en fait pourtant un grand commerce. Beaucoup d'hommes s'imposent des privations de

nourriture plutôt que de se passer de tabac. Il ne nous arrive plus de cet excellent tabac de Semois dont je viens de parler : la Semois est trop loin, les fraudeurs devraient affronter trop de barrages. Mais d'autres régions en envoient clandestinement par petits paquets. En cette matière, la guerre a même eu ceci de bon : qu'elle a révélé l'existence, un peu partout, de terres parfaitement aptes à produire un excellent tabac. Audenaerde, Louvain, Diest et cent autres lieux en produisent dont on se montre satisfait. Enfin, on parvient encore à se procurer à Bruxelles du tabac d'Obourg et de Nimy. Je connais un homme qui, presque tous les jours, se rend à Nimy et y achète deux kilogs de tabac en feuilles mouillées qu'il s'enroule autour de la poitrine et du ventre, sous ses vêtements ; il achète ce tabac en fraude à 55 francs le kilog et le revend ici 75 à des négociants qui, à leur tour, le débitent à Dieu sait quel prix ; ses deux kilogs lui laissent ainsi un bénéfice quotidien de 40 francs.

Les hauts prix du tabac fraudé n'étant pas à la portée du plus grand nombre, on a pris l'habitude de fumer les produits les plus hétéroclites. Beaucoup mélangent le dernier kilog de tabac qui leur reste avec des feuilles mortes de cerisier ou de topinambour. Cela allonge le bouillon, comme dit le populaire. On fume aussi des feuilles de marronnier – ô retour aux premières cigarettes de notre enfance! – et des fleurs de trèfle, et des feuilles de rhubarbe.

J'ai vu, plus d'une fois, de pauvres vieux, très proprement mis, l'air de petits rentiers, de pensionnés de l'État, ramasser furtivement un bout de cigare, de cigarette qu'un heureux de ce temps venait de jeter. Oui, il y a de petits bourgeois réduits dans leurs ressources au point de ne pouvoir plus acheter dix grammes de tabac et qui se font ramasseurs de mégots pour leur compte. On me cite une caserne devant laquelle ils sont plusieurs à se partager de cette façon les restes de cigares et cigarettes laissés là par des soldats et officiers boches. Ils ne sont pas dégoûtés!

Il est vrai que ceux-là ne travaillent peut-être pas pour leur compte, mais pour le compte de fabricants de cigares et cigarettes. Ah! qu'est-ce qu'on ne nous fait pas fumer! J'ai visité l'autre jour, dans l'immeuble des Galeries nationales, une petite exposition que des gens ingénieux ont eu l'idée d'organiser, au profit d'oeuvres du moment, sous le nom piquant d'« exposition rétrospective du fumeur ». On y peut passer en revue, à côté de « ce que nous fumions hier » - collection variée de somptueux cigares et d'échantillons de tabacs d'avant la guerre –, « ce que nous aujourd'hui », et ici des cigares éventrés laissent apercevoir l'essentiel de leur composition : des feuilles, de toutes sortes, sauf de tabac, du crin végétal et des débris de vieux mégots dont on distingue encore à la loupe le bout brûlé! On voit un échantillon de cigares dans aussi

composition duquel il entre du papier verdâtre – et les organisateurs de l'exposition observent, avec une ironie froide, sur une étiquette explicative : «vu la cherté du papier, on ne l'emploie plus à emballer les cigares, on l'emballe dans les cigares ». J'ai remarqué aussi un tabac pour cigarettes fait d'un mélange de tabac et d'autres feuilles que le fabricant a trempé dans du salpêtre pour en favoriser la combustion!

A côté de ces éléments fournis par l'actualité, l'exposition rétrospective comprend toute sorte de curiosités et fantaisies modernes et anciennes en matière d'articles de fumeur, dont un certain nombre empruntées à des collections de MM. von Vollenhoven, ministre de Hollande, et Holmblad, ministre du Danemark à Bruxelles ; elle comprend pièce historique une aussi remarquablement culottée, de Charles Rogier, heureux grand homme qui vivait en un temps où pouvait culotter des pipes l'on sans millionnaire!

Notes de Bernard GOORDEN.

Voir en date du 5 août 1918 (19180805) ce qu'en dit Charles **TYTGAT** dans son **Journal d'un journaliste / Bruxelles sous la botte allemande** reproduisant des annonces parues dans des journaux :

https://www.idesetautres.be/upload/19180805%20 TYTGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS

%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal %20journaliste.pdf

Les récoltes sont « saisies » par l'autorité allemande (...) l'arrêté de saisie : Le tabac est évoqué notamment dans ceux relatifs aux pommes de terre.